

## EAU POTABLE

Plus de 31 000  
personnes  
desservies par le  
château d'eau de  
Lataha

## CANCER DU SEIN

Trois médicaments  
désormais gratuits

## INNOVATION

“Solarpak” : de la  
lumière pour les élèves  
en zones rurales

## PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Extension pour  
accompagner  
l'émergence

## PLUS LOIN AVEC...

**Adama Koné**  
Sur la gestion  
de la dette

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION

**Les Ivoiriens  
connectés**



# SOMMAIRE

## RÉSULTATS & IMPACTS 4

**Eau potable** : plus de 31 000 personnes desservies par le château d'eau de Lataha

**Environnement des affaires** : la Côte d'Ivoire gagne trois places au classement Doing Business

**Secteur privé** : le Code d'investissement favorise la création de 6 915 emplois en 3 ans

**Lutte contre la pauvreté** : le vivrier au secours des hévéaculteurs

**Traitement de l'eau** : 57 257 ménages équipés de "Sur'Eau" pour traiter l'eau à domicile

**Santé** : la mortalité infantile en recul

**Lutte contre le cancer** : trois médicaments désormais gratuits

## GROS PLAN 8

**Technologies de l'Information et de la Communication** : les Ivoiriens connectés



## EN ACTION 12

**Solarpak** : de la lumière pour les élèves en zones rurales

**U-Reporters** : des jeunes se rendent utiles à leur communauté

## SUR LE TERRAIN 13

**Port Autonome d'Abidjan** : extension et modernisation pour accompagner l'émergence



## PLUS LOIN AVEC ... 14

**Adama Koné** sur la gestion de la dette

## ARRÊT SUR IMAGES 15

## 3 QUESTIONS À ... 16

**François Amichia**



MENSUEL D'INFORMATIONS  
DU CENTRE D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**Bakary SANOGO**

Directeur du Centre d'Information  
et de Communication Gouvernementale  
(CICG)

### COMITÉ DE RÉDACTION

CICG

### CONCEPTION - ÉDITION

CICG

*Reproduction interdite sans autorisation préalable.*



Centre d'Information et de  
Communication Gouvernementale

République de Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 20 31 28 28 / Fax : (225) 20 33 29 59

01 B.P. 12 243 Abidjan 01

1<sup>er</sup> étage, Immeuble du Front Lagunaire

Courriel : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci)



[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci.official

## Reconnaissance d'ici et d'ailleurs



Par **BAKARY SANOGO**

Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale - CICG

**A**u regard de récents témoignages, entendus çà et là, l'adage selon lequel « *Nul n'est prophète chez soi* » ne saurait s'appliquer aux performances du gouvernement ivoirien.

A la Fête du Travail, le 1<sup>er</sup> mai 2018, les travailleurs, tout en demeurant dans leur rôle de revendication, ont salué les réalisations du gouvernement depuis 2011, notamment les efforts en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils ont distribué de bons points au Président de la République, Alassane Ouattara, et au Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, pour le paiement du stock des arriérés de salaire, la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), la mise en place d'un régime de retraite complémentaire pour les fonctionnaires, le renforcement du dialogue social, etc.

Avec honnêteté et grandeur d'esprit, ils ont salué l'action du Président Ouattara, parlant des performances macro-économiques, du retour du pays sur la scène internationale, etc. Toutes choses qui ont redonné aux Ivoiriens la fierté perdue, du fait de difficultés de parcours.

Des témoignages similaires ont émané courant 2017 et début 2018 du pays profond. Ce fut le cas au cours de grands rassemblements de populations à Ferkessédougou, Bouna, Adzopé, Daloa, Korhogo, Bassam, Boundiali et Yamoussoukro. Dans ces zones, plus rurales qu'urbaines, là où vit la majorité des Ivoiriens, on n'a pas non plus tari de gratitude à l'endroit du gouvernement pour les progrès socio-économiques obtenus.

Les populations, celles que l'on n'entend pas sur les radios internationales ou qui ne savent pas ce que sont les "réseaux sociaux", ont salué les "petits projets" d'eau, de centres de santé, de collèges de proximité, d'ouverture de pistes rurales et d'électrification qui ont littéralement changé leurs vies, après plusieurs années d'attente. Leurs députés, maires,

porte-paroles (des jeunes et des femmes) et présidents de Conseils Régionaux ont surtout insisté sur les acquis dans les secteurs sociaux.

Ces "petits projets" à fort impact ont été réalisés dans toutes les régions du pays. Des infrastructures dont l'obtention ne relevait que du rêve, quand l'actuel gouvernement en a fait une priorité pour apporter un mieux-être aux populations, partageant ainsi les fruits de la croissance. Des projets pour donner de la dignité à des hommes et des femmes qui se demandent souvent pourquoi il leur a fallu attendre des décennies pour qu'un gouvernement pense à eux et transforme leurs rêves en réalités. C'est le cas de l'électrification des villages de Petit Guéyo, Petit Mayo et Kpéhiri (Soubré), du château d'eau de Dabouzra (Bouaflé), du centre de santé de Kouakro (Aboisso)...

Ailleurs, les instances internationales ne tarissent pas non plus d'éloges, parlant d'une performance économique impressionnante, de cas d'école, d'expérience à partager. Cela a été noté ces derniers temps lors des Réunions de Printemps du FMI et de la Banque mondiale, de l'Africa CEO Forum, du Forum Economique Mondial de Davos, du Sommet Union Africaine-Union Européenne, etc.

On le voit donc, la croissance que les experts des questions de développement de la Côte d'Ivoire, de la Banque mondiale, du FMI, de la BAD, du PNUD, de l'OCDE, de la Commission de l'Union Africaine... saluent, va au-delà des chiffres du Produit Intérieur Brut (environ 9 % de 2012 à 2016 et 7,8 % en 2017) pour se traduire en résultats

impactant positivement la vie des populations.

Mais, les populations ont de nombreuses autres attentes. Elles demandent toujours plus pour de meilleures conditions de vie. Des demandes que le gouvernement trouve légitimes, car beaucoup reste à faire ; les besoins s'étant accumulés des décennies durant, avant l'arrivée aux affaires de l'administration Ouattara.

Et, à la Fête du Travail, le Président de la République a indiqué que sa détermination à faire plus pour aujourd'hui et demain est sans limite. Chose qu'il a traduite par l'expression anglaise "The sky is the limit", le ciel est la limite. A savoir que l'engagement du gouvernement est sans faille et que seul le ciel sera la limite de ses ambitions.

**Le 1<sup>er</sup> mai 2018, les travailleurs, tout en demeurant dans leur rôle de revendication, ont salué les réalisations du gouvernement depuis 2011, notamment les efforts en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie.**

Eau potable

## 31 000 personnes desservies par le château d'eau de Lataha

**Bénéficiant depuis deux ans d'un approvisionnement régulier en eau potable, les populations de la sous-préfecture de Lataha (département de Korhogo) se sont mobilisées en février 2018 pour exprimer leur gratitude au gouvernement. Une occasion pour elles de fêter l'inauguration officielle de leur château d'eau dont la capacité est de 100 mètres cubes.**

L'infrastructure hydraulique fournit depuis août 2016 de l'eau potable en abondance et en permanence. Ce sont au total 31 000 habitants de la sous-préfecture de Lataha et ceux des villages de Séridakaha et de Solonan qui sont approvisionnés à partir de ce château d'eau. Lequel a, de façon indéniable et significative, impacté positivement le bien-être des populations. « Cet investissement du gouvernement a mis fin à l'anxiété liée aux difficultés d'approvisionnement en eau »,

affirme Soro Sana, porte-parole des populations. C'était à l'occasion de l'inauguration de l'ouvrage. « Grâce au château d'eau, les femmes ne parcourent plus quotidiennement, dans des conditions souvent pénibles, de longues distances pour avoir le précieux liquide. En plus, nos parents ne sont plus exposés aux maladies hydriques », ajoute-t-il. D'un coût de 450 millions de FCFA, le château d'eau est doté d'un réseau de distribution de 26 km, avec une capacité journalière de 50 mètres cubes. ■

### T é m o i g n a g e s

Yala Coulibaly Kpéa, porte-parole des femmes de Lataha

#### “ La corvée d'eau est un lointain souvenir ”

« La corvée d'eau est un lointain souvenir. Par le passé, dès 3 heures du matin, les femmes parcouraient des kilomètres à la recherche d'eau. Une eau souvent impure et donc source de maladies ».

Siélé Silué, cadre de Lataha

#### “ La demande majeure était un château d'eau ”

« Tous les chefs du village qui se sont succédé n'avaient qu'un seul souhait : un château d'eau à Lataha. Aujourd'hui, c'est chose faite ».

Yamani Soro, cadre de Lataha

#### “ Notre rêve est devenu une réalité ”

« Depuis 1990 Lataha réclamait un château d'eau. Depuis deux ans, notre rêve est devenu une réalité ».

## Environnement des affaires

### La Côte d'Ivoire gagne 3 places au classement Doing Business

La Côte d'Ivoire continue ses efforts pour une meilleure compétitivité de son économie. Le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale indique que le pays a fait un bond qualitatif dans le classement. Passant de la 142<sup>e</sup> (2017) à la 139<sup>e</sup> place (2018). Il occupait le 177<sup>e</sup> rang en 2013.

Le rapport Doing Business mesure chaque année la facilité de faire des affaires pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le monde. Comme le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, le rappelait lors de l'Africa CEO Forum 2018 à Abidjan, « les réformes sont une priorité de l'action gouvernementale. Ce qui a fait de la Côte d'Ivoire un des pays les plus réformateurs au monde ». Les efforts engagés ont valu au pays son éligibilité à plusieurs programmes internationaux, dont l'admission à l'initiative Open Government Partnership (OGP) en 2015 et son éligibilité au Millenium Challenge Corporation (MCC) en 2017.

En outre, les résultats de l'Indice d'Investissements en Afrique 2018 de Quantum Global Research Lab, indiquent que la Côte d'Ivoire est le 5<sup>e</sup> pays d'Afrique le plus attractif pour les investisseurs étrangers. Et ce, en raison de sa forte croissance économique et ses faibles facteurs risque. ■

## Secteur privé

### Le Code d'investissement favorise la création de 6 915 emplois en 3 ans

Les investissements réalisés dans l'économie nationale par les entreprises agréées au guichet du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) se sont chiffrés à 864 milliards de FCFA de 2013 à 2015. Ils ont généré au total 6 915 emplois sur la même période, témoignant ainsi de la pertinence des réformes engagées par le gouvernement. Ces réformes ont amélioré le climat des affaires, notamment la révision du Code des investissements devenu plus incitatif. Pour preuve, 86 % des entreprises agréées en 2013 ont pu pérenniser leurs activités. ■

## Les Brèves du Développement

### 172 millions de FCFA pour les victimes des crises de Toulepleu et Daloa

Le processus d'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire se poursuit. En avril 2018, le gouvernement a remis environ 93 millions de FCFA à 88 ayants-droit de personnes décédées et des prises en charge médicales à 12 blessés à Toulepleu. A Daloa, ce sont 106 victimes qui ont reçu 78,8 millions de FCFA.

### Recettes fiscales : Plus de 3 181 milliards de FCFA recouverts

Les recettes fiscales recouvrées par le gouvernement ivoirien en 2017 se sont élevées à 3 181,5 milliards de FCFA, pour une prévision de 3 174,8 milliards de FCFA. Soit un taux de recouvrement de 100,2 %. La bonne gestion budgétaire a permis de contenir les dépenses dans la limite des prévisions arrêtées et de dégager des marges couvrant la totalité des dépenses imprévues.

### 102 centres de santé en réhabilitation

Pour améliorer l'offre de soins de santé aux populations, le gouvernement a lancé en mars 2018, les travaux de réhabilitation et d'équipement de 102 centres de santé dans 25 districts sanitaires. S'inscrivant dans le cadre du projet de renforcement du système de santé et de réponse aux urgences épidémiques qui s'achèvera en 2020, cette opération est financée par la Banque mondiale, à hauteur de 13 milliards de FCFA.

### Eurobond 2018 : 1 115 milliards de FCFA mobilisés sur le marché international

La Côte d'Ivoire a réussi une opération historique de levée de fonds du 15 au 19 mars 2018, en mobilisant 1,7 milliard d'euros (1 115 milliards de FCFA) sur les marchés internationaux. L'objectif initial était de 850 millions d'euros, soit 557,5 milliards de FCFA.

### Lutte contre la pauvreté

#### Le vivrier au secours des hévéaculteurs

Le projet intégré hévéa-vivrier, appuyé par l'Etat dans 14 villages du département de Prikro, a permis de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer le bien-être des populations.

Amara Kouamé Fulbert est propriétaire depuis 2013 de 3 hectares d'hévéa à Famienkro, dans le département de Prikro (centre-est). Il est l'un des bénéficiaires du projet intégré hévéaculture-cultures vivrières, fruit d'un partenariat entre l'Etat et la Compagnie Hévéicole de Prikro (CHP). En attendant la maturité de ses plants d'hévéa, Amara a des revenus pour subvenir à ses besoins, grâce au volet vivrier du projet. En effet, parallèlement à l'hévéaculture, le projet a permis aux groupements de bénéficiaires de cultiver du maïs, de l'arachide, du manioc, de l'igname et de la banane. Des cultures à forte rentabilité à l'hectare. Le projet qui a profité à 1 384 personnes dont 831 femmes, contribue ainsi à faire reculer la pauvreté dans la zone et à améliorer le quotidien des populations.

Fort de son expérience fructueuse, Amara lance un appel : « J'invite les jeunes qui n'ont pas encore bénéficié de ce projet ou qui l'ont abandonné, à s'y intéresser ou à y revenir ». ■

#### Des réformes gouvernementales payantes

L'Etat a engagé des réformes dans la filière hévéa pour améliorer le rendement des exploitations et garantir de meilleurs revenus aux producteurs. Face à la chute des prix, il a suspendu la taxe de 5 % sur le chiffre d'affaires des usiniers. En outre, le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PSAC) a apporté en 2016, une subvention de 95 % du coût total de réalisation d'un hectare de plantation d'hévéa dans les régions de la Mé et du Sud-Comoé. Ce soutien fait aujourd'hui de la Côte d'Ivoire, le premier exportateur africain de caoutchouc naturel, avec une production de 591 000 tonnes en 2017. Soit une hausse de 26 % par rapport à 2016.

Le prix moyen fixé en 2017 était de 348 FCFA/kg, avec un pic de 476 FCFA/kg au premier trimestre 2017.

### Traitement de l'eau

#### 57 257 ménages équipés de "Sur'Eau" pour traiter l'eau à domicile

Afin de lutter contre les maladies hydriques en milieu rural, le gouvernement ivoirien a distribué en 2017 environ 240 000 flacons du produit "Sur'Eau" à 57 257 ménages dans 1 422 villages.

"Sur'Eau" est un produit chloré qui permet de traiter l'eau à domicile. C'est une solution aux problèmes de contamination de l'eau par la matière fécale. Il permet de lutter efficacement contre les maladies telles que la diarrhée, le choléra et la fièvre typhoïde.

La distribution s'est faite dans le cadre du volet "Accès à l'eau potable" du Programme d'Appui à l'Accélération de l'Accès Durable à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (PADEHA). Un programme mis en œuvre de 2013 à 2018 dans huit régions de Côte d'Ivoire (Agneby-Tiassa, Sud Comoé, Gontougo, Bounkani, Béré, Folon, Kabadougou et Poro). Selon une étude du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, 88 % des maladies diarrhéiques en zones rurales sont dues à la mauvaise qualité de l'eau consommée par les populations. ■



## Santé

**La mortalité infantile en recul**

La mortalité infantile (probabilité pour un enfant de décéder entre la naissance et le premier anniversaire) est passée de 112 décès pour 1 000 naissances en 1998 à 60 décès pour 1 000 en 2016.

Ce taux a été révélé par le rapport de l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (Multiple Indicators Cluster Survey - MICS 2016), réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) et l'UNICEF. Il traduit l'impact de l'engagement du gouvernement à réduire la mortalité infantile en Côte d'Ivoire, conformément à la cible n°3.2 des Objectifs de Développement Durable (ODD). A savoir, « éliminer les décès évitables de nouveaux-nés et d'enfants de moins de 5 ans, d'ici à 2030 ».

Par ailleurs, l'enquête révèle une amélioration globale de certains indicateurs sociaux, notamment ceux liés à l'accès aux services de santé, aux pratiques d'assainissement, d'alimentation et de prise en charge des maladies d'enfants. ■



© UNICEF

**Lutte contre le cancer****Trois médicaments désormais gratuits**

Pour soulager les malades du cancer, le gouvernement ivoirien a décidé de la gratuité pour trois médicaments : l'Herceptin, l'Avastin et le Mabthera.

Ces médicaments sont utilisés pour le traitement de cancers fréquents, à savoir ceux du sein, du col de l'utérus, de l'ovaire, du côlon, du rectum, du cerveau, du poumon, du rein, ainsi que les cancers liés aux lymphocytes. L'annonce a été faite par le Vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, lors du lancement de la campagne "Octobre Rose" en 2017. Cette décision confirme la volonté du gouvernement de faciliter l'accès des populations aux soins de santé. En 2014, un partenariat avec le laboratoire suisse Roche, avait déjà permis de réduire de 90 % le coût du traitement pour les malades du cancer du sein, estimé alors à 1,2 million de FCFA par séance. Les patients ne payaient plus que 10 % du montant initial (soit environ 120 000 F CFA pour chacune des 17 séances annuelles). Mais, le coût restait toujours élevé, occasionnant de nombreux abandons de traitement. La décision de gratuité sur les trois médicaments est un soulagement pour les malades du cancer. ■



## Technologies de l'Information et de la Communication

# Les Ivoiriens connectés

De 2011 à 2018, l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Côte d'Ivoire a enregistré des résultats impressionnants, au point de faire aujourd'hui partie intégrante du quotidien des populations. Pour la téléphonie mobile, le taux de pénétration a atteint 128 %, équivalant à 32 millions d'abonnés, pour une population de 25 millions d'habitants. L'impact de l'usage du mobile money dans la facilitation des transactions financières à distance est tout aussi considérable, avec plus de 17 milliards de FCFA par jour.

Dans le vacarme du marché de Treichville grouillant de monde, Jeannette Beugré, commerçante de vivriers, se met en retrait pour une communication téléphonique. Et ce, dans un langage typiquement ivoirien : « Allô ! Issiaka, c'est toi ? On dit quoi là-bas ? Ça va ? Je viens de t'envoyer l'argent pour le chargement du camion de 10 tonnes de bananes. Est-ce que tu l'as reçu ? », demande-t-elle. Elle esquisse un large sourire. Nous comprenons que son interlocuteur, qui n'est autre que son fournisseur, a bien reçu l'argent envoyé.

Pour Jeannette, la quarantaine révolue, le téléphone mobile est devenu le premier instrument de travail. Pour chaque commande de marchandises, elle n'effectue plus de déplacement jusqu'au fournisseur, comme c'était le cas par le passé. « La confiance s'est installée, c'est

avec mon mobile que je règle tout », se réjouit-elle.

Dans nos échanges, la jeune dame nous informe que Issiaka, son fournisseur, est un planteur dans le département de Bongouanou. Avec le temps, celui-ci est devenu un grossiste de bananes plantains pour de nombreuses clientes à Abidjan.

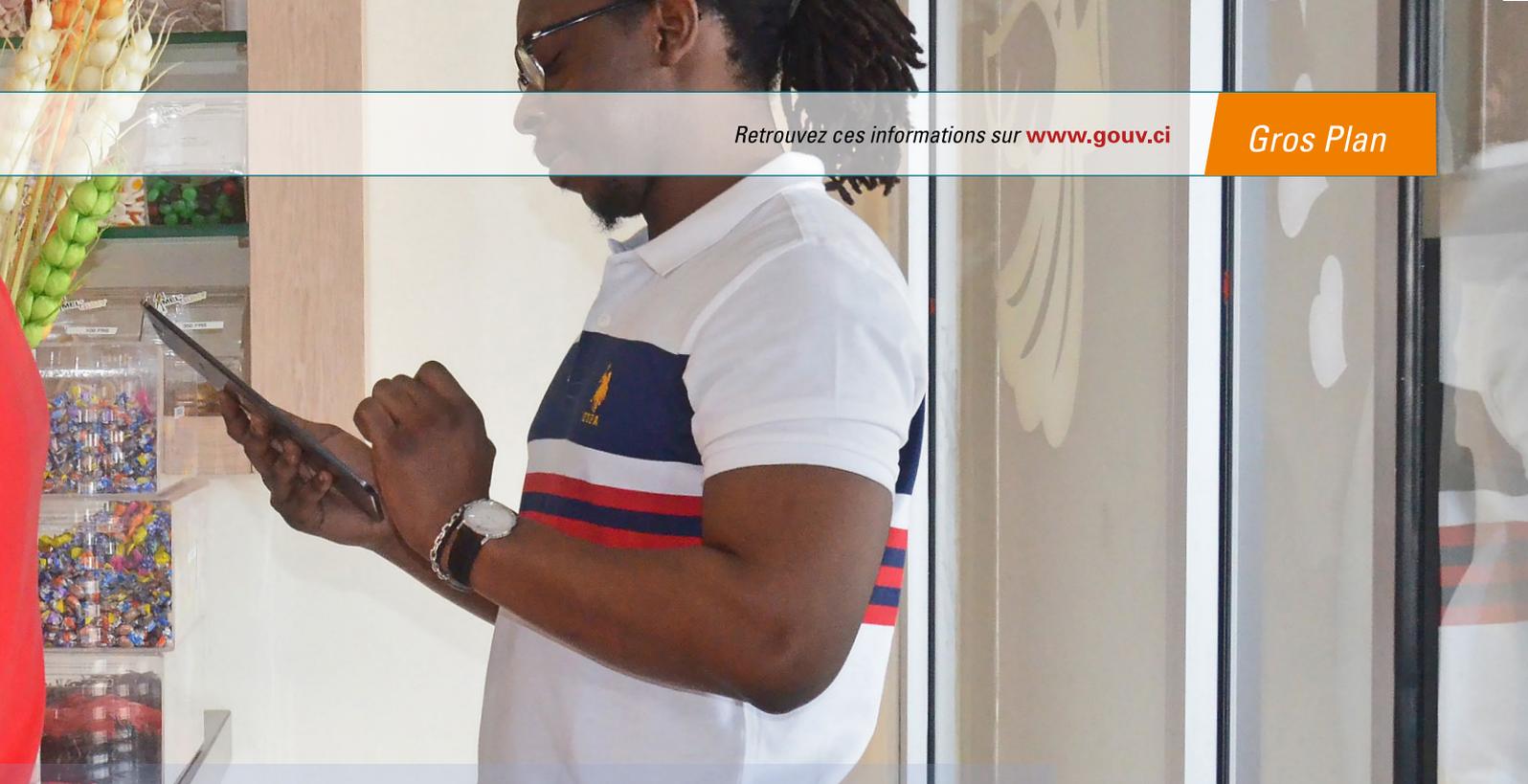
Jeannette est heureuse que les TIC, et partant le numérique, aient allégé son quotidien de commerçante. A la question de savoir comment ce quotidien s'est amélioré, elle soupire et répond : « Hum ! Vous ne pouvez pas imaginer... Avant, je voyageais avec beaucoup d'argent sur moi, pour acheter mes bananes et charger le camion. Souvent, j'étais obligée, comme c'était d'ailleurs le cas pour bien d'autres

commerçantes, de cacher cet argent, de peur d'être dépouillée ou agressée. On prenait beaucoup de risques, mais aujourd'hui, avec le mobile money, nos transactions se font en toute sécurité », explique-t-elle.

Sachant écrire et lire, Jeannette exploite à fond les avantages liés aux TIC. Elle s'est créé, tout comme son fournisseur, un compte WhatsApp.

Ainsi, par appel vidéo sur ce réseau social, elle se fait une idée de son chargement avant le départ du camion. « Dans le commerce, il faut toujours s'assurer qu'on a la bonne commande pour éviter des pertes. Ce système d'appel à travers lequel on se voit, m'aide énormément. Je vois ce que j'achète, même si c'est loin », dit-elle, d'un air satisfait.

Près de 14 814 emplois directs, un chiffre d'affaires global d'environ 1 074 milliards de FCFA.



## Défis : la transformation numérique de tous les secteurs d'activité

Les principaux défis portent sur la transformation digitale de tous les secteurs d'activité, la finalisation du projet d'infrastructures de connexion à haut débit à moindre coût (backbone national) et l'accélération de la délivrance de l'ensemble des services publics dématérialisés et leur paiement en ligne. Au titre des défis, on note aussi l'inter-opérationnalité des systèmes de paiement mobile et la disponibilité d'un capital humain spécialisé.

A l'instar de Jeannette, les Ivoiriens sont de plus en plus imprégnés de la culture numérique. Ce sont aujourd'hui 32 millions d'abonnés qui bénéficient des offres de services de téléphonie mobile, contre 12 millions à fin 2011. Soit une augmentation de près de 166,7 % du nombre d'abonnés, pour un taux de pénétration national évalué à plus de 128 %. Cela s'explique par le fait que la plupart des abonnés possèdent plusieurs puces. Preuve que l'usage du téléphone cellulaire fait désormais partie du quotidien des Ivoiriens. Les efforts du gouvernement sont donc tangibles dans ce secteur. Ils ont permis de faciliter le déploiement des solutions Internet de nouvelles générations (3G et 4G) et de réduire sensiblement les coûts d'accès aux équipements et à l'Internet. La Côte d'Ivoire compte aujourd'hui 17 millions d'abonnés à Internet,

soit 68 % de la population, contre 10 millions début 2016. Ce nombre n'excédait pas 200 000 à fin 2011. Concernant les infrastructures de l'Etat, à avril 2018, 5 000 km de fibres optiques étaient déjà déployés sur les 7 000 km attendus. Les réseaux sociaux ne sont pas en reste. En effet, plus de 3,5 millions d'Ivoiriens ont un compte Facebook. Le secteur de l'économie numérique rime donc avec dynamisme. En termes de création de valeurs ajoutées, on note près de 14 814 emplois directs, un chiffre d'affaires d'environ 1 074 milliards de FCFA et une contribution au Produit intérieur brut (PIB) de plus de 8 %. Des statistiques qui placent la Côte d'Ivoire au 9<sup>e</sup> rang des pays africains les plus "branchés" en matière de TIC, selon l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Supplantant ainsi des pays comme le Sénégal, le Nigéria et le Kenya. ■



**Abdou Niang**  
Vendeur de téléphones

« Mon smartphone m'a facilité la vie. Internet me permet de gérer aisément les commandes de mes clients, via l'application "WhatsApp". Il me permet aussi de rester en contact avec ma famille au Sénégal ».



**N'Deye Sonko**  
Directrice de clientèle

« Installée récemment à Abidjan, j'utilise l'outil "Google Maps" incorporé à mon smartphone pour m'orienter dans la ville. J'ai également recours au paiement mobile pour le règlement de mes achats et déplacements dans les taxis modernes dotés d'application mobile ».



**Jean-Yves Koffi**  
Etudiant en économie

« A l'aide de mon téléphone, j'effectue des recherches et reçois les cours de mes professeurs, à tout moment par e-mail. Je n'ai plus besoin d'aller nécessairement à la bibliothèque ou d'avoir un ordinateur ».

**Ibrahim Camara**  
Artiste-sculpteur

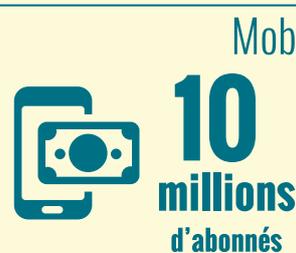
« L'accès à Internet, via mon smartphone, me permet d'exposer facilement mes œuvres d'art et d'élargir ma clientèle en Europe et en Amérique ».

Gouvernance électronique

# La dématérialisation des services publics en marche

Face à un environnement en perpétuelle mutation, l'administration ivoirienne s'est adaptée aux nouvelles exigences qu'impose la gouvernance électronique. Cette dynamique est soutenue par l'important projet "e-gouv" démarré en 2013. Marquant un tournant décisif dans ce processus, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a procédé, le 28 septembre 2017, au lancement du projet "e-Demarches", avec ses 36 premiers services publics dématérialisés disponibles sur [www.servicepublic.gouv.ci](http://www.servicepublic.gouv.ci). A l'occasion, il a exprimé l'ambition de parvenir à une véritable dématérialisation de toutes les procédures administratives. Tous les secteurs de l'administration se mettent en conséquence au diapason. En témoignent le portail unique des investisseurs piloté par le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), les inscriptions en ligne aux concours de la Fonction Publique, le portail "e-Impôts" permettant la déclaration et le paiement des impôts et taxes en ligne, etc. Lors de la phase pilote de "e-Impôts" en 2017, 618 contribuables ont payé plus de 35 milliards de FCFA d'impôts par télé-déclaration. « Une référence en matière de dématérialisation et de modernisation de l'administration », déclarait Amadou Gon Coulibaly.

## Quelques chiffres clés à décembre 2017



Source : Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)



Source : Union Internationale des Télécommunications (UIT)

Source : Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC (ANSUT)

## Lutte contre la cybercriminalité : la Côte d'Ivoire réussit son pari

“Blacklistée” de 2000 à 2010, la Côte d'Ivoire a engagé une lutte acharnée contre la cybercriminalité en créant en 2012 la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC). L'objectif de l'Etat était de mener des actions vigoureuses contre le phénomène du “broutage”, par l'interpellation de cybercriminels. La Loi N°2013-451 relative à la lutte contre la cybercriminalité, ainsi que l'opération d'identification des abonnés au téléphone mobile et à Internet sont venues renforcer le dispositif sécuritaire national. Résultat : le pays n'est plus sur la liste noire. Fort de son succès, la Côte d'Ivoire coordonne désormais, dans le cadre de l'initiative Smart Africa, les activités de lutte contre la cybercriminalité sur le continent africain.

### Les grandes réformes depuis 2012

En vue de bâtir une véritable économie numérique, l'Etat instaure en 2012, un nouveau cadre institutionnel et législatif plus adapté aux réalités et contraintes du secteur. Dans ce contexte, naîtront notamment l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) et l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC (ANSUT) pour impulser cette dynamique. A partir de 2013, la loi relative à la lutte contre la cybercriminalité et celle portant sur les transactions électroniques, la protection des données à caractère personnel et l'orientation de la Société de l'Information en Côte d'Ivoire sont adoptées. Puis, en 2015, l'ordonnance portant exonération de la TVA et réduction de droits et taxes de douane entre en vigueur pour faciliter l'acquisition de matériels informatiques. Le vide juridique qui a longtemps prévalu dans le secteur est désormais comblé, favorisant ainsi le plein essor de l'économie numérique en Côte d'Ivoire.

## Perspectives majeures 2018-2020

La Côte d'Ivoire fait de nombreux progrès dans le secteur des TIC. Elle est citée en exemple en Afrique pour les efforts consentis pour le développement d'une maturité numérique au service des populations. Les chantiers à venir portent sur :

- la couverture nationale et la qualité des services de la téléphonie mobile
- la délivrance dématérialisée des services publics majeurs aux usagers-clients de l'administration
- la vulgarisation des systèmes de paiement électronique dans les commerces (mobile money, carte bancaire, etc.)
- la poursuite de la lutte contre la cybercriminalité
- l'intensification des opérations de renforcement des capacités en TIC pour les agents de l'administration, les spécialistes et la population
- le maillage de tout le territoire national en fibre optique pour assurer l'Internet de haut débit
- l'opérationnalisation de la Télévision Numérique Terrestre (TNT)



“ Pour créer les conditions qui permettront aux TIC d'accompagner le mieux possible l'émergence de la Côte d'Ivoire, le gouvernement ivoirien a engagé depuis 2012 un vaste programme

d'actions visant à améliorer la maturité numérique du pays à court, moyen et long termes.

L'utilisation de ces technologies dans ce contexte a pour finalité d'améliorer, entre autres, l'offre de services publics, renforcer la participation citoyenne et promouvoir l'interaction entre les citoyens et l'administration. ”

Bruno Nabagné Koné, Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste



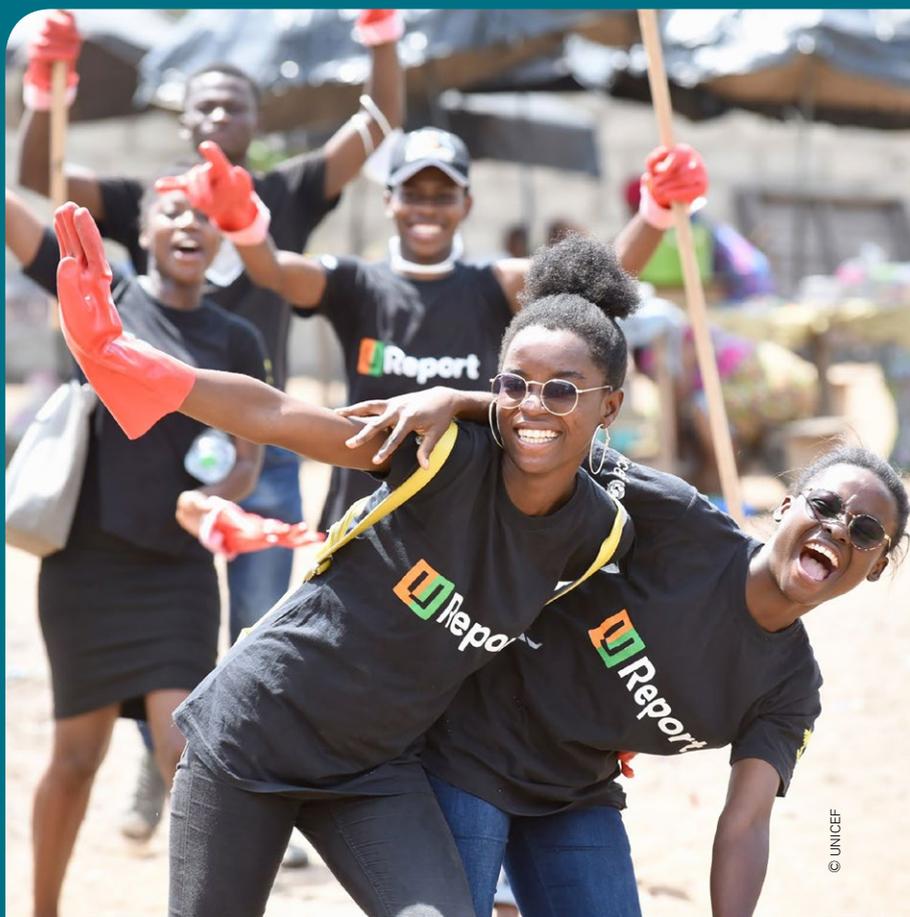
### CARTABLE SOLAIRE SOLARPAK

## De la lumière pour les élèves en zones rurales

Solarpak est un cartable doté d'un panneau solaire et d'une lampe. Inventé par un jeune ivoirien, Evariste Akoumian, il contribue à améliorer le rendement scolaire en milieu rural. C'est lors d'un passage dans une zone non électrifiée de Côte d'Ivoire, en 2015, qu'Evariste est interpellé par les difficultés d'apprentissage des élèves dues au manque d'électricité en milieu rural. « Sur le trajet de l'école, la batterie incorporée au cartable se recharge à la lumière du soleil. Ensuite, l'énergie emmagasinée permet à l'enfant, le soir, de brancher une petite lampe à un port USB pour avoir de la lumière », explique l'inventeur.



La production se fait pour l'instant en Asie. « Je souhaite pouvoir bientôt fabriquer ces cartables ici, en Côte d'Ivoire. Cela me permettrait d'embaucher 100 à 200 personnes, contre 5 actuellement » espère-t-il. Evariste a reçu le 2<sup>e</sup> Prix d'Excellence de l'Innovation en 2017 et remporté, la même année, la finale francophone du Global Social Venture Competition de la prestigieuse Université de Berkeley (USA). Né en 1981 à Agnibilékro (Côte d'Ivoire), cet ancien étudiant en droit, s'est lancé dans la vente de produits informatiques, parallèlement à ses études. ■



© UNICEF

### U-REPORTERS

## Des jeunes se rendent utiles à leur communauté

Port-Bouët, bordure de mer, février dernier. Des riverains retrouvent la plage belle et propre. Naguère, elle était insalubre. Ce petit "miracle" est le fruit de l'opération de nettoyage initiée par de jeunes bénévoles : les U-reporters de Côte d'Ivoire. Ils se sont engagés pour un changement positif au sein de leur communauté. « La plage était vraiment sale. On a essayé, autant qu'on pouvait, de l'assainir. En accord avec les riverains, d'autres opérations de salubrité seront organisées », explique Sandra Koffi, 22 ans, initiatrice de cette activité éco responsable. Ils souhaitent, par leurs actions, susciter l'engagement des citoyens, des entreprises et du gouvernement.

A Bouaké, Man, Korhogo et Odienné, d'autres jeunes organisent des activités de prévention et d'information sur la santé et l'hygiène dans les ménages et les écoles.

U-Report est une plateforme d'échanges via SMS et médias sociaux, où les jeunes, les U-Reporters, s'expriment sur des sujets qui les intéressent. Ils ont organisé au fil du temps des actions sur le terrain. « Certains jeunes initient leurs propres actions et inspirent d'autres à faire de même. Les résultats obtenus par U-Report en Côte d'Ivoire sont uniques », se réjouit Sophie Chavanel, responsable de U-Report à l'UNICEF. Mise en œuvre depuis 2017 par le ministère en charge de la Jeunesse, en partenariat avec l'UNICEF, la plateforme U-Report Côte d'Ivoire a été officiellement lancée en février 2018. Elle comptait plus de 200 000 membres à avril 2018. ■



## Port Autonome d'Abidjan

Extension et modernisation pour accompagner l'émergence

**Pour plus de mobilité sur sa plateforme et une meilleure compétitivité, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) est en chantier pour faire peau neuve et se moderniser davantage afin de devenir le hub de référence sur la façade Atlantique de l'Afrique. Bientôt, l'étroitesse de l'entrée du canal de Vridi, l'encombrement des quais de débarquement, la vétusté du port de pêche et le déficit d'espaces pour les industriels ne seront plus que de lointains souvenirs.**

Il est 11 heures, ce 2 mai 2018. La chaleur accablante ne semble pas venir à bout des ingénieurs et ouvriers à la tâche sur le chantier dont les travaux ont démarré en 2015 et qui se poursuivent à un rythme effréné. En lieu et place de l'extension initialement prévue sur les réserves foncières de Locodjro et de l'Île Boulay (Yopougon), le gouvernement a finalement décidé d'optimiser la plateforme portuaire actuelle qui date de 1951. Les premiers chantiers engagés ont consisté en l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi. Exécutés par le groupe chinois China Harbour Engineering Company (CHEC), les travaux devraient s'achever en 2019. « Ils permettront au Port d'Abidjan d'accueillir tout type de navire d'ici à 2020, notamment des navires de plus de 260 mètres de long qui ne pouvaient accoster à Abidjan à cause de l'étroitesse du canal de Vridi », assure André N'Doli Kouadio, directeur de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage du Port d'Abidjan. La mise en service, le 15 mars 2018, du nouveau quai roulier, long de 300 mètres, avec un tirant de 14 mètres, consacre l'augmentation de la plateforme logistique du port. Ce quai est la première phase du futur Terminal roulier "RORO" (Roll-On/Roll-Off) du Port d'Abidjan. A la fin des travaux, ce terminal s'étendra sur un quai de 500 mètres de long, avec 2 postes à quai et un terre-plein d'environ 8 hectares.

Déjà, les travaux d'extension et de modernisation ont fait gagner au port de pêche non seulement 7 hectares sur la lagune Ebrié, mais aussi un kilomètre de quai.

Les chantiers d'optimisation spatiale se poursuivent avec le remblai de plus de 400 hectares destinés à l'implantation des industries et entrepôts. Ce remblai est adossé à un projet d'ouverture de voies de desserte comprenant un pont devant relier les quartiers de Vridi (Port-Bouët) et de Zone 4 (Marcory).

D'un coût estimé à 560 milliards de FCFA, les travaux sont financés à 85 % par un prêt de la banque chinoise d'import-export China Exim Bank. Les 15 % restants sont supportés par l'État ivoirien et des banques locales et régionales. ■



# Adama Koné

## Sur la gestion de la dette

Afin de mettre en œuvre son Plan National de Développement (PND), la Côte d'Ivoire emprunte sur les marchés national, régional et international. Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné, assure qu'avec un ratio de 42,6 % sur 70 % dans l'UEMOA, le pays a une dette soutenable.



### Pourquoi des opérations de levée de fonds sur les marchés internationaux et à quoi servent ces ressources mobilisées ?

L'Etat de Côte d'Ivoire a recours aux ressources des marchés financiers internationaux pour le financement des projets d'investissement du Plan National de Développement (PND) figurant dans son budget. Suivant sa stratégie et la conjoncture sur les marchés régional et international, l'Etat fait une allocation optimale des ressources à rechercher à l'international et sur le marché local. Les opérations de levée de fonds sur les marchés internationaux ont pour avantage de permettre la mobilisation de sommes plus importantes que sur le marché régional, dont la disponibilité de liquidité reste assez limitée.

En outre, les conditions financières des opérations internationales sont relativement plus avantageuses que sur le marché sous-régional. Un marché qui est encore en construction et qui se caractérise par des produits et maturités très peu variés.

Au demeurant, le recours au marché financier n'est pas systématique. En 2016 par exemple, il n'y a pas eu de recours à ce marché financier international ; le budget ayant été financé à partir de ressources domestiques et de ressources mobilisées sur le marché sous-régional.

### Comment évolue le service de la dette du pays ?

A fin décembre 2017, le service de la dette totale s'élevait à 1 448,2 milliards de FCFA. Il va croître de 2,6 % en moyenne par an sur la période 2018-2022 pour ressortir à 1 602,4 milliards de FCFA en 2022. Cette croissance est à mettre en rapport avec le financement du PND 2016-2020.

Ainsi, le service de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires ressort à 12,2 % en 2017, avec un niveau annuel moyen de 11,7 % sur la période 2018-2022, pour une norme internationale de 18 %.

Quant au service de la dette extérieure rapporté aux exportations, il est estimé à 7 % à fin 2017, avec un niveau annuel moyen de 8 % sur la période 2018-2022, pour une norme internationale de 15 %.

Ces différents ratios sont en deçà de leur norme. La soutenabilité de la dette ivoirienne est donc une réalité.

### La Côte d'Ivoire ne risque-t-elle pas un surendettement avec les emprunts obligataires émis ? S'il y avait effectivement risque, comment le pays pourrait-il l'atténuer ?

Selon les analyses de viabilité de notre dette, réalisées par nos services compétents

et le Fonds monétaire international (FMI), le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire reste modéré au cours de la période 2018-2038. Aussi bien sur la dette publique extérieure que sur la dette publique totale.

Afin de renforcer la résilience du pays face aux chocs éventuels, le gouvernement s'applique, d'une part, à l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales, et d'autre part, à la poursuite des réformes relatives à l'assainissement du cadre macroéconomique et à la gestion des finances publiques. Ce renforcement de la résilience se fait à travers des mesures structurelles portant sur l'amélioration du climat des affaires, afin de soutenir l'investissement privé et le développement



**Le ratio de la dette, rapporté au PIB, s'établit à fin 2017 à 42,6 %, largement en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 70 %.**



du tissu économique. Il y a également la mise en œuvre de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) pour contenir les coûts et risques du portefeuille, notamment le risque de taux de change entre l'euro et le dollar américain. Il faut y ajouter l'ensemble des réformes entreprises, en vue d'améliorer la qualité des politiques et institutions publiques. Toutes choses qui permettent à la Côte

d'Ivoire d'être classée parmi les pays ayant de bonnes perspectives et de relever ainsi les seuils et points de référence indicatifs des ratios d'endettement.

La transformation structurelle de l'économie devrait, à terme, permettre au pays de se prémunir contre certains chocs extérieurs ou de les surmonter.

### Quelle est la situation de la dette du pays par rapport à certains pays comme le Sénégal, le Kenya, l'Afrique de Sud et le Maroc ?

Les statistiques de la dette indiquent que le ratio de la dette, rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB), s'établit à fin 2017 à 42,6 %, largement en deçà de la norme communautaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui est de 70 % et de la norme internationale qui est de 49 %. Suivant la Stratégie de la Dette à Moyen Terme sur la période 2018-2022, le taux d'endettement du pays ressortirait à 41,2 % en moyenne.

A titre de comparaison, les ratios d'endettement du Sénégal, du Kenya, de l'Afrique du sud et du Maroc se situent, respectivement à 61,1 %, 52,4 %, 51,6 % et 62,8 % à fin 2017.

Au regard de ces indicateurs d'endettement, nous pouvons rassurer que la Côte d'Ivoire a l'un des meilleurs ratios de l'Afrique au sud du Sahara. ■

## Inauguration de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville

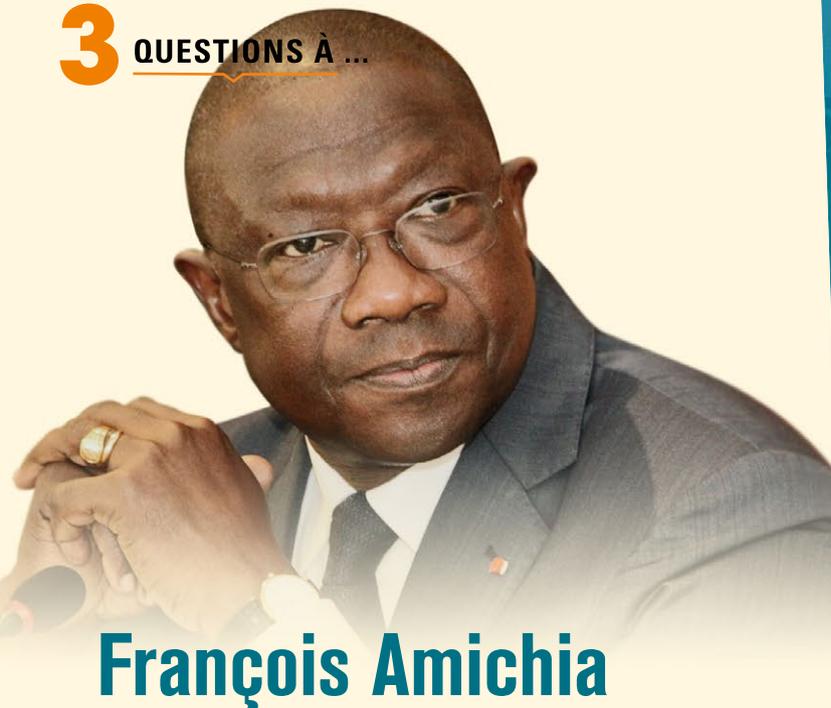


**1.** La façade principale de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville : une infrastructure sanitaire de haut niveau, inaugurée le 16 mars 2018. Elle est l'oeuvre de la Fondation Children of Africa dont la Première Dame, Dominique Ouattara, est la présidente. - **2.** Le Président de la République, Alassane Ouattara, et son épouse, Dominique Ouattara, en visite dans les locaux de l'hôpital. - **3.** L'hôpital dispose d'équipements ultramodernes.

## Implantation de panneaux directionnels dans le District d'Abidjan



**1,2 et 3.** Réhabilitation des panneaux directionnels dans le District d'Abidjan pour faciliter l'orientation et améliorer la sécurité routière. Projet réalisé par l'Ageroute, à hauteur de 2,8 milliards de FCFA, sur financement du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).



## François Amichia

Ministre des Sports et des Loisirs

### Au sujet de l'athlétisme ivoirien

La politique de promotion des sports se veut inclusive. Selon le ministre des Sports et des Loisirs, elle encourage les jeunes à la pratique du sport et accorde les mêmes avantages à tous les sportifs de haut niveau.

■ **Les sports dits mineurs apportent une grande satisfaction à la Côte d'Ivoire, en termes de trophées à l'international. Quelle analyse en faites-vous ?**

Dans la Politique Nationale du Sport, il n'existe pas de sports mineurs, même s'il y a des différences au niveau des moyens mis à disposition, en fonction des spécificités. Les résultats de Murielle Houré et Marie-Josée Ta Lou aux Championnats du Monde d'Athlétisme en salle en mars 2018, à Birmingham (Royaume-Uni) constituent une satisfaction pour le pays. Ils restent dans la dynamique des performances réalisées par les sportifs ivoiriens depuis 2016.

■ **Quelle est la politique du gouvernement en matière de promotion des sports, afin d'encourager les jeunes à s'y intéresser ?**

La politique en matière de promotion des sports repose sur la Loi N°2014-856 et la Politique Nationale du Sport adoptée en 2017. Par ailleurs, l'Etat alloue à toutes les fédérations sportives une subvention pour la vulgarisation des activités au niveau national, une subvention pour les compétitions internationales et des bourses pour les athlètes de haut niveau résidant en Côte d'Ivoire et hors du pays. Enfin, pour encourager la pratique du sport par les jeunes, le décret relatif au statut du sportif de haut niveau accorde des avantages à tous les sportifs de haut niveau, sans exception.

■ **Est-il possible d'avoir des sportifs de haut niveau comme Houré et Ta Lou, résidant et évoluant en Côte d'Ivoire ?**

Bien entendu. Pour preuve, Cheick Sallah Cissé et Ruth Gbagbi, pour le Taekwondo, ont effectué toute leur préparation pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 à Abidjan. En outre, des dispositions sont prises pour la création du Centre National du Sport de Haut Niveau, la mise en place des pôles de performances et l'attribution de subventions aux athlètes de haut niveau. ■

# 10 CHIFFRES

## SUR LE DÉVELOPPEMENT

*Secteur bancaire*

**30 banques**

et établissements financiers en 2017, contre 25 en 2012

*Marchés publics*

**108,3 jours**

c'est le délai moyen de passation de marchés en 2017, contre 128,3 en 2016

*Aires protégées*

**2,1 millions d'hectares**

répartis entre 8 parcs nationaux et 6 réserves naturelles

*Production d'or*

**25,4 tonnes d'or**

produites en 2017, contre 12,3 tonnes en 2011

*Production de riz*

**1,4 million de tonnes**

produites en 2017, contre 550 000 tonnes en 2011

*Recettes fiscales dans les mines*

**56,4 milliards de FCFA**

en 2017, contre 34 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 39,8%.

*Accès aux soins de santé*

**68% de la population**

vit à moins de 5 km d'un centre de santé, contre 44% en 2012

*Education en milieu rural*

**57 538 salles de classes**

du primaire en milieu rural en 2017-2018, contre 44 883 en 2013-2014

*Alphabétisation*

**2 275 centres**

d'alphabétisation en 2018, contre 2 065 en 2017

*Formation féminine*

**39 797 femmes**

et jeunes filles formées dans les Institutions de Formation et d'Education Féminine (IFEFF) de 2011 à 2017